DÉPARTEMENT DE L'AUDE



CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Le Maire de LIMOUX soussigné certifie avoir procédé à l'affichage, en Mairie, aux lieux habituels, de l'avis informant le public de la prolongation de l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la SAS JUMELLE pour l'exploitation d'une carrière de calcaire située sur le territoire de la commune de Magrie aux lieux-dits « Charlou et Le Cros », du 10 septembre 2021 au 16 Novembre 2021.

Fait en Mairie, LIMOUX, le 16 Novembre 2021.

LE MAIRE,

Pour le Maire et par délégation

L'Adjoint au Maire,

Pierre ROUQUAIROL